

OLLIVIER de MONTAGÜERE (Nantes, Juda-Ouidah)
COLLINEAU de MONTAGUÈRE (Indre, Nantes, Guadeloupe)

Bernadette et Philippe Rossignol

Une question de *Frédéric Brillet*, journaliste, qui préparait un article ¹, nous a conduits à rassembler dans les bulletins de GHC les bribes publiées sur cette famille de Guadeloupe et à compléter les recherches.

Nous remercions *Josette Ravetta* (jravetta sur Geneanet) grâce à qui nous avons pu rapidement retrouver l'ascendance à Nantes et avant : Loire Atlantique et Indre.

Ascendance d'Hippolyte Joseph COLLINEAU

Quand nous avons consulté l'acte mentionné par *Josette Ravetta*, nous mettons le numéro de vue. Mais nous avons renoncé à tout reprendre. Par exemple, Preuilley sur Claise a plusieurs paroisses et certains registres sont reliés en désordre.

1 Hippolyte Joseph COLLINEAU

o 06/12/1771 Tournon Saint Martin (Indre, 36) ² (323/454) ; p sieur Joseph Collineau ;
m demoiselle Jeanne Rideau
x 31/08/1794 Nantes, **Françoise Charlotte Rose OLLIVIER**
ascendance et postérité ci-après

2 François Jacques COLLINEAU

o 04/12/1735 Preuilley sur Claise, Saint Michel du Bois (Indre et Loire, 37) (116/163) ;
p Maître Jacques Burget de la Billaudière ; m demoiselle Marie Anne Codet Desroches
x 03/11/1761 Preuilley la Ville (36) (115/291)

3 Marguerite dite Rose MORINEAU

o 17/09/1740 Preuilley la Ville (36)
+ ca 1794

4 François COLLINEAU

bourgeois, marchand de la paroisse Saint Pierre de Preuilley sur Claise en 1732

o 25/10/1681 Tournon Saint Martin (? pas trouvé ³)

+ 22/06/1763 Tournon Saint Martin (199/454) ; bourgeois, environ 78 ans

(+) dans l'église

ax 28/09/1711 Bossay sur Claise (Indre et Loire, 37) (208/229) Marie GAUTHERIN, fille
de Gabriel et Marie HABERT

o ca 1679

+ 21/02/1732 Preuilley sur Claise, Saint Pierre (96/373) : Anne Dupré Gautrin (sic),
environ 53 ans, épouse de François Colineau (+) église

ax honnête homme Alexandre PRESTREAU

bx 23/09/1732 Preuilley sur Claise, Notre Dame (3^e degré d'affinité) (4/7)

5 Marie CODET

+ /1761 (alors à Saint Martin de Tournon)

¹ Les Cahiers de Témoignage Chrétien, Printemps 2019, p. 114-118 « L'épopée des Montaguère »

² Il est bien né en 1771 mais la date est inscrite par erreur « 6 décembre 1772 »

³ 26 ans au premier mariage, donc né vers 1685.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

6 Pierre MORINEAU

lieutenant des fermes du roi
de Candes (1711)

+ 1761/

ax 03/11/1711 Lurais (36) (55/440) Catherine PERRIN, fille de + Melaine, maître
chirurgien, et Fulgente de GRAILLY

bx 01/06/1733 Tournon Saint Martin (36) (274/426) non filiatif

7 Marie Rose POIRON

de Tournon Saint Martin

+ 1761/

8 François COLLINEAU honnête homme sieur de La Marne

o ca 1646 (37 ans au mariage) Preuilly sur Claise, Notre Dame

+ 1711/

x 25/10/1683 Tournon Saint Martin (18/426)

9 Louise CHARCELLAY

o ca 1653 (30 ans au mariage)

+ 07/09/1695 Tournon Saint Martin

10 Silvain CODET

commis des forges

+ /1732

11 Jeanne BURGET

+ 1732/

12 Philippe MORINEAU

+ /1711

13 Anne PASQUIER

+ 1711/

16 François COLLINEAU

+ /1683

17 Anne DENIZOT

+ 1683/

18 Jehan CHARCELLAY

o 13/08/1626 Preuilly sur Claise, Saint Pierre (110/403)

+ 15/12/1684 Preuilly sur Claise (? : décédé au mariage de sa fille en octobre 1683)

19 Jeanne RENARD

+ 1683/

20-21 François CODET x Jeanne GAUTRIN

22 Michel BURGET

vitrier

23 Marie DESLANDES

36 Pierre CHARCELLAY

o 01/12/1590 Preuilly sur Claise

+ 01/07/1655 Preuilly sur Claise

x 10/02/1613 Preuilly sur Claise

37 Élisabeth GALLEPIED

o ca 1584

+ 14/01/1642 Preuilly sur Claise

40-41 Léonard CODET x Jeanne BOUDAUD

80-81 Jacques CODET x Anne THAMOINEAU

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Nota :

Cette ascendance met en valeur la notabilité des familles et aussi le fait que, du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle, les alliances se font dans un périmètre kilométrique restreint.

Tournon Saint Martin (Indre) est à 37 km à l'est de Châtellerault (Vienne) et à 220 km de Nantes.

Preuilly la Ville est à 5 km au sud de Tournon Saint Martin et Preuilly sur Claise à 14 km au nord (Indre et Loire).

Joseph Hippolyte COLLINEAU, né en 1771, quitte le noyau familial en 1792 ou 1793 comme volontaire national dans le 4^{ème} bataillon de l'Orne, formé le 9 septembre 1792, et arrive à Nantes où il épouse, le 14 fructidor de l'an II, Françoise Charlotte Rose OLLIVIER, entrant dans un autre cercle familial.

Mariage

Nantes, section Marat et Sans-Culottes (80-81/91) 14 fructidor II (31/08/1794) :

- Hypolitte (sic) Joseph COLLINEAU, capitaine au quatrième bataillon de l'Orne, environ 23 ans, fils de François Collineau et + Marguerite MORINEAU, né à Martin (sic⁴) de Tournon, district du Blanc, département de l'Indre, en garnison à Machecoul en ce département

- Françoise Charlotte Rose OLLIVIER, sans état, 27 ans, fille de + Joseph Ollivier et + Françoise Catherine PORCHER, née à Etienne (sic) de Monluc, district de Savenai en ce département et domiciliée en cette municipalité section Marat, place des Gracches

Témoins :

Simon Merle, orfèvre, 26 ans,

Jeanne Marie Madeleine Ollivier veuve de Pierre Mercier, capitaine de navire, 28 ans, cousine germaine au paternel,

Honoré Dufresne, négociant, 27 ans,

Julien Aimé Rolland, notaire public à Nantes, 30 ans, cousin au maternel au 3^e degré de la future

Ascendance de Françoise Charlotte OLLIVIER

C'est aussi grâce à *Josette Ravetta* (jravetta sur Geneanet) que nous connaissons son ascendance. Elle est entièrement en Loire Atlantique (44). Toutes les communes forment un demi-cercle au nord de Nantes, la plus éloignée étant Plessé, à 55 km et la plus proche, outre Orvault, est Saint Étienne de Montluc, à 20 km.

1 Françoise Charlotte Rose OLLIVIER

o et b 06/05/1767 Saint Étienne de Montluc (15/37) ; p maître Charles Ollivier, oncle ;
m damoiselle Rose Anne Chapelain, cousine germaine

+ 1798/1832

x 31/08/1794 Nantes, **Hippolyte Joseph COLLINEAU**

2 Joseph OLLIVIER sieur de LA MONTAGUÈRE

noble homme, domicilié à Vigneux en 1753, capitaine de navire négrier ; directeur du comptoir de Juda de 1776 à 1787

⁴ Epoque révolutionnaire : les noms géographiques d'origine religieuse (Saint-, Sainte-) perdent la première partie de leur nom.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

b 29/11/1726 Vigneux (Joseph Antoine ⁵) ; p noble homme Antoine Vistet sieur de la Morissais ; m Marie Anne Françoise Saulnier de la Roberdière
+ 1787/88 île du Prince = São Tomé e Príncipe (Sao Tomé et Príncipe dans le golfe de Guinée) ⁶

x 05/02/1753 Saint Étienne de Montluc (7-8/44) ; présents au mariage : le père et le frère du marié, autre Charles Ollivier (3 signatures Ollivier), le père de la mariée et Jean Baptiste Chapelain son frère

3 Françoise Martine PORCHER

o 10 b 11/03/1734 Saint Étienne de Montluc

+ 16 (+) 18/03/1774 Nantes, Saint Similien ; dame Françoise Porché du Rocher, 41 ans, épouse de noble homme Joseph Ollivier de la Montaguère, capitaine de navire, décédée pont de Sauvetout

4 Charles OLLIVIER sieur de LA BÉHINIÈRE

maître, procureur fiscal des cours et juridictions de Vigneux et autres lieux

o ca 1688 Orvault

+ 28/07/1762 Vigneux de Bretagne ; environ 74 ans

cx 01/10/1743 Campbon, Marie MEIGNEN

bx 09/05/1729 Fay de Bretagne, Thérèse DAVIERS

ax 02/01/1716 Fay de Bretagne

5 Françoise VISTET

o ca 1691

+ 02/05/1728 Vigneux, environ 37 ans

6 Louis PORCHER sieur du ROCHER

noble homme

+ 28 d 29/01/1759 Saint Étienne de Montluc ; mort à Beauregard

x 24/10/1730 Nantes, Saint Laurent

7 Martine MARTIN dame de LAUBINIÈRE

ax 11/12/1713 La Chapelle sur Erdre, Julien CHAPELAIN

o ca 1688

+ 1759/

8-9 Charles OLLIVIER x Catherine JOURNEAUX

10 Christophe VISTET sieur de la NOË

noble homme

o ca 1666

+ 1712/

bx 05/07/1701 Fay de Bretagne, Anne HAUGOUMARD

ax 24/07/1686 Plessé

11 Marie ROBIN dame du VIVIER

o 22/12/1655 Plessé

12 Louis PORCHER sieur du ROCHER

marchand, commissaire des bois du Roi

x 17/06/1697 Nantes, Saint Denis

13 Françoise LAINÉ

⁵ Un frère aîné d'un an de plus que lui s'appelle Joseph François. Mais quand il est parrain à Vigneux le 01/10/1750 d'une sœur consanguine il est nommé Joseph Antoine Ollivier sieur de la Montaguère. Son frère Joseph François sera officier de marine.

⁶ Colonies E 315 vue 290. Voir plus loin.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

14 Jean MARTIN

o ca 1648 Nantes + 01/08/1718 La Chapelle sur Erdre, environ 70 ans
x 09/02/1682 La Chapelle sur Erdre

15 Perrine PAVERET

16-17 Pierre OLLIVIER x Isabelle MAILLARD

18-19 Julien JOURNEAUX x Renée BRETINEAU

20-21 Macé VISTET x Françoise DUBAIL

22-23 François ROBIN x Jacqueline MONNIER

26-27 Jan LESNE x Catherine GERARD

28-29 Mathurin MARTIN x Marguerite BARBOTIN

30 Jean PAVERET seigneur de la MIRAYE

o 16/05/1621 La Chapelle sur Erdre
+ 01/01/1675 La Chapelle sur Erdre ; 53 ans
x 14/05/1647 Nantes, Saint Denis

31 Guillemette SOULLAS

o 15/09/1625 Grandchamps des Fontaines

52 Mathurin LESNE

honorabile personne

53 Marguerite MESNARD

62-63 Louis SOULLAS x Anne NEVEU

Joseph **OLLIVIER sieur de LA MONTAGUÈRE**
x 1753 Saint Étienne de Montluc, Françoise Martine PORCHER

Enfants, tous baptisés à Saint Étienne de Montluc ⁷

1 Françoise Martine OLLIVIER

o 26 b 28/03/1754 ; père noble homme Joseph Antoine Ollivier sieur de la Montaguere ;
p sieur Charles Ollivier sieur de la Behinière, procureur fiscal de Vigneux, aïeul de
l'enfant ; m dlle Martine Martin, aïeule de l'enfant
+ 18 (+) 19/04/1765 Nantes, Saint Similien ; place de Bretagne ; 11 ans ; inhumation en
présence de maître Charles Ollivier, clerc tonsuré, et de Veauguerin, ses cousins

2 Joseph Louis OLLIVIER

o 08 b 10/04/1757 ; père n. h. Joseph Antoine Ollivier sieur de la Montaguere ; p Louis
Porché sieur du Rocher, aïeul ; m dlle Marie Meignen de La Behinière
+ 24 (+) 25/05/1763, 6 ans, père officier marin

3 Charles Gabriel OLLIVIER

avocat en parlement

o 11 b 13/04/1758 ; père noble homme Joseph Ollivier sieur de la Montaguere ; p n.h.
Charles Ollivier, syndic de cette paroisse ; m dame Xavier Paul Le Loup veuve Garreau
+ 1784/ (présent au mariage de sa sœur)

4 Joseph Alexandre OLLIVIER

o 10 b 11/02/1760 ; père noble homme Joseph Ollivier, **officier de navire** ; p n. h. Adrien
Lavigne, négociant ; m dame Catherine Françoise Ollivier épouse de Mathurin Antoine
de Vauguerin, lieutenant au régiment de Lannion
+ 03 (+) 04/04/1763 père : Joseph Ollivier sieur de la Montaguere, officier marin

⁷ Baptêmes trouvés grâce au fonds Freslon.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

5 Anne OLLIVIER

o 06 b 07/07/1761 ; père noble homme Joseph Ollivier sieur de la Montaguere ;
p messire Charles Le Flo de Tremelo chevalier seigneur de la (Poussardai ?) ; m dame
Anne Cottineau épouse de messire Louis Antoine Le Loup chevalier seigneur de La
Billias, conseiller au parlement de Bretagne ; nombreuses autres signatures
+ 1808/1832 ⁸

au mariage domiciliée de fait à Saint Laurent de Nantes et de droit à Plessé ; mère
décédée et **père commandant pour le roi à Juda** ; consentement du père donnée à
Juda en Afrique le 10/12/1783 avec procuration à Charles René Ollivier recteur de
Vigneux son neveu, célébrant ; témoins de l'épouse : noble maître Charles Ollivier
avocat en parlement, son frère ; noble homme Charles Ollivier, son oncle ; noble
homme Louis Alexandre Ollivier, son oncle ; messire Jean Baptiste Touchain de La
Lustière, cousin germain par alliance ; messire Alexandre Rivière de Vauguerin, cousin
germain

x 30/12/1784 Vigneux, noble homme Jean **SENAT**, négociant, ci-devant domicilié à
Plessé, fils de + noble homme Jean, commissaire pour le roi à Cayenne ⁹, et dame
Antoinette DU TOUR, non consentante

directeur à Juda pour la Compagnie de la Guyane française de 1777 à 1780

o ca 1752 Louisbourg, Acadie ¹⁰

+ 1808/1832

d'où 5 enfants ¹¹. Le premier naît 5 ans après le mariage et les suivants se succèdent
tous les ans ¹².

5.1 Jean SENAT

o ca 1789/90 Nantes (17 ans en 1807)

5.2 Georges SENAT

o ca 1790/91 Bordeaux (16 ans en 1807)

5.3 Prosper SENAT

o ca 1791/92 Bordeaux (15 ans en 1807)

5.4 Caroline SENAT

o ca 1792/93 Bordeaux (14 ans en 1807)

5.5 Alexandre SENAT

o ca 1802/03 Paris (4 ans en 1807)

⁸ Secours aux colons réfugiés, F/12/2849 : Ollivier de Montaguere (Anne), épouse Senat, domiciliée
en 1808 à Paris, 40 ans, née à Nantes (Loire-Atlantique).

⁹ Né vers 1725, décédé à 41 ans le 06/06/1766 à Cayenne, marchand à Louisbourg puis Cayenne,
marié le 14/01/1750 à Louisbourg avec Toinette Du Tour, tous deux de « Lialores diocèse de
Condom » (Lialores est un hameau de Condom ; Gers, 32), d'où 8 enfants. D'après les actes de
naissance ou décès des enfants, la famille Senat a suivi le sort de nombreuses familles acadiennes,
déportée de Louisbourg vers La Rochelle puis partie vers la Guyane (henrene sur Geneanet et
vérification sur les registres en ligne).

¹⁰ « Louisbourg en Canada » dans l'acte de mariage.

¹¹ F/12/2849. Nous ignorons le sort du couple et de ses enfants. Aucun ne figure dans la Liquidation
de l'Indemnité de Saint Domingue (1828-1833). Pas trouvé de naissance SENAT dans les tables
de naissances de Bordeaux.

¹² Senat était retourné à Juda juste après son mariage et il a rejoint sa femme à Nantes après le
départ et la mort de son « associé » et beau-père.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

6 François Claude OLLIVIER

o 16 b 18/07/1762 ; père noble homme Joseph Ollivier sr de la Montaguere ;
p M^e François Ollivier procureur au présidial de Nantes, oncle paternel ; m dlle Claude
Martin veuve du sr Brissau, grand-tante
?+ /1794

7 Joseph Louis OLLIVIER

o 11 b 12/04/1765 ; père noble homme Joseph Ollivier de la Montaguere ; p M^e Charles
Ollivier, clerc bachelier en théologie, cousin germain ; m dlle Catherine Julie Ollivier
aussi cousine germaine
+ 1794/1832

8 Françoise Charlotte Rose OLLIVIER

o et b 06/05/1767 ; père noble homme Joseph Ollivier **capitaine de navire** ; p maître
Charles Ollivier, oncle ; m dlle Rose Anne Joseph Chapellain sa cousine germaine
+ 1798/1815

x 31/08/1794 Nantes, **Hippolyte Joseph COLLINEAU**
postérité ci-après

9 Marie Reine OLLIVIER

o 05 b 06/01/1770 ; père noble homme Joseph Ollivier sieur de La Montaguere,
capitaine de navire ; p Jullien François Chaplain cousin germain ; m dlle Marie Ollivier
tante
+ 16 (+) 17/07/1779 Vigneux ; Marie, 9 ans et demi, fille de noble homme Joseph Ollivier
de la Montaguère, **ancien capitaine de navire et commandant au fort de Juda**, et
+ dame Françoise Porcher du Rocher, décédée maison de la Pilelière [sic, pour
Pinelière ¹³]

10 Michel Louis OLLIVIER

o 13 b 15/05/1772 ; père noble homme Joseph Ollivier **capitaine de navire** ; p noble
homme Michel Cesar Ollivier oncle ; m Anne Ollivier sœur
+ 1794/1832

Si Joseph est parfois dit « sieur de la Montaguère », il signe seulement Ollivier dans les actes paroissiaux et les baptêmes sont toujours à ce seul patronyme.

D'après l'état de l'indemnité de 1832 ¹⁴ les anciens propriétaires pour une part de cafétéria à Jérémie (Saint Domingue) étaient Ollivier Montaguère épouse Collineau et ses frères Joseph et Louis Michel (enfants de Joseph Ollivier de Montaguère), tous trois décédés avant 1832.

Joseph OLLIVIER sieur de LA MONTAGUÈRE

Dans le Mettas ¹⁵, des Joseph OLLIVIER (et un Joseph OLLIVIER de MONTAGUÈRE) sont cités plusieurs fois parmi les **capitaines de navire négrier** au départ de Nantes ou autres ports. Mais les premiers (1740, 1743), doivent être de la génération précédente puisque Joseph Ollivier de Montaguère est né en 1726 (et son frère Joseph François en 1725). Les OLIVIER ou OLLIVIER, avec plusieurs noms de branche, sont très nombreux dans toute la région nantaise d'après le Fonds Freslon. Nous n'indiquons donc que les

¹³ Maison de + Charles Ollivier de la Béhinière (et Marie Meignen sa 3^{ème} épouse), grand-père paternel, à qui les enfants de Joseph avaient dû être confiés par leur père.

¹⁴ Voir plus loin.

¹⁵ Jean Mettas, Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII^e siècle, volume I Nantes (1978) ; volume II Ports autres que Nantes et index global (1984)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

trois voyages sûrs, avec le même armateur. Rappel : Naissance de Joseph 29/11/1726 ; mariage 05/02/1753 ; naissance des 7 enfants 1754-1770, le père n'étant dit capitaine qu'à partir de 1767.

1767-1769 : Le Saint Pierre, 150 tx, armateur Fourcade frères, capitaine J. Ollivier, départ de Nantes 03/02/1767 ; 39 hommes d'équipage, 6 morts à la côte ou en mer ; Gabon, rade de Bristol, île du Prince juillet 1767 - février 1768 ; 304 Noirs, 130 morts pendant la traversée ou la vente et d'autres en fuite (voir détails) ; arrive à Cayenne avec 168 Noirs (47H, 48F, 44 g ; 29f) ; retour à Nantes 07/01/1769

1770-1771 : Le Saint André, 400 tx, propriétaire J. de Saint Martin, armateurs Boussard ou Fourcade frères, capitaine Joseph Olivier, départ de La Rochelle 30/01/1770, à Rochefort 12/02/1770 ; 50 hommes d'équipage, 3 morts, 1 en mer et 2 à Saint Domingue ; Côte d'Or et Guinée mars-octobre 1770 ; 552 Noirs, 22 morts ; arrivé à Saint Marc 05/02/1771 avec 530 Noirs (254H, 189F, 47g, 40f) ; retour à Nantes 22/07/1771

1771-1773 : Le Saint André, 400 tx, armateur Fourcade frères, capitaine Joseph Olivier de Montaguere ; départ de Nantes 31/12/1771 : 62 ou 39 hommes d'équipage, 9 morts (4 à la côte, 3 en mer, 3 au Port au Prince) ; Gorée, Bassan, janvier-octobre 1772 ; Port au Prince, Saint Marc, janvier-mai 173 ; retour au Havre 18/07/1773

Dans le Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne d'Érick Noël, plusieurs esclaves de « M. Ollivier » mais qui n'est pas celui qui nous intéresse ici :

Phaëton (633), du Congo, acheté à 12 ans en 1733 par Ursule Blée habitante du Fort Saint Pierre de la Martinique, embarqué sur La Vierge et arrivé du Cap le 30/07/1734, déclaré comme domestique de « noble homme Joseph Ollivier, capitaine de navire domicilié à La Fosse de Nantes »¹⁶ ;

François Néron (1079), nègre de 19 ans esclave de M. Ollivier, embarqué en mai 1740 sur L'Aimable créole pour Le Cap Français ;

Jean Baptiste (1460), nègre de 21 ans, esclave de M. Ollivier, capitaine d'infanterie, embarqué sur Le Soleil à destination de Léogane en mai 1743 ;

Thomas, Antoine et Léveillé (3038, 39 et 40), esclaves de M. Ollivier, embarqués en mai 1764 à destination de Léogane ;

Louis Moriet (3068), métis de 15 ans, esclave de M. Ollivier, embarqué sur Le Doyard en août 1764 à destination du Cap Français via La Rochelle

Il y avait donc à Nantes et Saint Domingue un « Joseph OLLIVIER » plus âgé que le futur sieur de Montaguère, capitaine de navire ou capitaine d'infanterie. Mais les OLLIVIER repérés dans le Fonds Freslon sont beaucoup trop nombreux et dispersés dans trop de communes pour nous permettre de retrouver ce capitaine.

Joseph Ollivier de Montaguère, commandant pour le roi au fort de Juda

Dans la Base nominative « Personnes et Familles » des ANOM, sur IREL, plusieurs dossiers concernent, directement ou indirectement, ce personnage :

Montaguère, Joseph Ollivier de, directeur du commerce de France à Juda et commandant au fort Saint-Louis en Guinée 1776/1788 (E 315, vues 276-360)

Bauduchiron, commis principal au comptoir de Juda, côte de Guinée, directeur intérimaire du comptoir de Juda en l'absence d'Olivier de Montaguere 1774/1778 (E 19, vues 104-107) : le 23 août 1778 le roi nomme commis principal au comptoir de Juda, côte de

¹⁶ Il y a donc bien eu un Joseph Ollivier capitaine de navire avant le sieur de Montaguère.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Guinée, Bauduchiron, qui était garde magasin au fort Saint Louis de Juda en 1774, et décide qu'il sera directeur intérimaire du comptoir de Juda en cas de mort ou d'absence d'Olivier de Montaguère.

Chenevert, Jean Baptiste Louis Marie François Eugène Marion de, ancien contrôleur de la Compagnie des Indes, contrôleur de la Marine à Juda, accusé de malversations par Joseph Ollivier de Montaguère, directeur du commerce de France, commandant pour le Roi au fort Saint-Louis, à Juda, côte de Guinée, 1773/1789 (E 78, vues 122-535) [les vues 437-535 sont le double du dossier Bonnemain-Chenevert-Boulangier qui suit]

Bonnemain (le sieur), officier préposé au détail des comptes au fort Saint-Louis, à Juda, côte de Guinée, Chenevert (Jean Baptiste Louis Marie François Eugène Marion de), sous-directeur par intérim après la mort de Jean Antoine Lefèvre de la Salle, Boulangier (le sieur), commis : plaintes portées contre ces fonctionnaires par Ollivier de Montaguère, ancien directeur, et par les dits fonctionnaires contre M. de Montaguère, enquête faite à ce sujet par Gourg, directeur, 1765/1787 (E 78, vues 437-535)

Faurès, garde-magasin du comptoir de Juda, puis à la Martinique, proposé pour directeur du comptoir de Juda par Ollivier de Montaguère, 1777/1785 (E 177, vues 121-128)

Il n'est bien sûr pas question dans le cadre de cet article, d'examiner en détail ces dossiers, certains très fournis. Ils concernent, directement ou indirectement, « **Joseph Ollivier de Montaguère, directeur du commerce de France, commandant pour le Roi au fort Saint-Louis, à Juda, côte de Guinée** », qui signe « **Ollivier Montaguère** ». Le comptoir de Juda sur la côte de Guinée, dans le Dahomey colonial, aujourd'hui Ouidah au Bénin était un des plus importants centres de la traite en Afrique¹⁷. Il comprenait 3 forts, français (Saint Louis de Grégoy), anglais et portugais. Le comptoir français, fondé en 1671, resta actif jusqu'en 1797.

Nous signalons les documents qui nous semblent les plus intéressants historiquement et ceux qui concernent plus spécialement Ollivier de Montaguère.

Le 10 juillet 1776, en envoyant à Joseph Olivier de Montaguère l'ordre du roi du 16 juin le nommant directeur du Comptoir de Juda à la côte d'Afrique¹⁸, le ministre ajoute de longues recommandations¹⁹ dont voici quelques extraits :

« Le comptoir de Juda n'a pour objet que de protéger le commerce, de faciliter et d'étendre ses opérations [...] Un des plus sûrs moyens d'y parvenir est de vivre en bonne intelligence avec les princes et les habitants du pays, de vous concilier leur confiance et leur amitié, de ne prendre part à leurs querelles que pour les pacifier, de tenir enfin à leur égard une conduite qui fasse à la fois chérir et respecter la nation. »

Il faut aussi *« entretenir l'union et la paix avec les Européens établis à la côte ou qui fréquentent les parages [...] maintenir le bon ordre entre les capitaines de navires français et empêcher qu'ils se nuisent réciproquement. »*

« Le comptoir est composé d'un directeur, d'un sous-directeur, un garde-magasin, deux commis aux écritures, un aumônier et un chirurgien²⁰ ; il y a aussi quelques ouvriers et des nègres qui ont été jugés nécessaires pour le service. »

Les *« appointements des employés et les gages des ouvriers sont payés en marchandises. »*

¹⁷ Traite des noirs, partie de ce qu'on appelle aujourd'hui « commerce triangulaire ».

¹⁸ E 315, vue 277.

¹⁹ E 315, vues 278-282.

²⁰ C'est le sieur DUFOUR, qui rentrera en France en 1778 (E 315 vue 283).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

« Contre les défenses expresses du Roy, le directeur du comptoir et les différents employés font la traite des noirs [il faut] réprimer sévèrement cet abus [qui] nuit au commerce » et pour cela, défense de « faire venir aucunes marchandises de France. »

Les efforts que fait « la **Compagnie d'Afrique, qui vient de prendre le nom de Compagnie de la Guyane** », « depuis quelques années pour étendre le commerce national à la côte d'Afrique [...] la rendent digne d'égards particuliers de la part du Gouvernement » Il faut « concourir à ses succès sans nuire cependant aux armateurs qui pourraient faire les mêmes spéculations. » Sa Majesté ayant consenti à lui donner « l'usage du magasin devenu inutile [par les] arrangements pris avec elle, [il faut le lui remettre] après en avoir fait constater l'état par un procès verbal. »

Elle sera chargée des approvisionnements en tout genre pour le service du comptoir [...] et elle délivrera, sur vos ordres, les vivres, effets et marchandises qui lui seront demandés [...] les comptes seront mis en règle au port de Rochefort. Cet arrangement rendant le garde-magasin inutile [...] vous pourvoirez à son embarquement par la première occasion. »

« Vous procurerez au préposé de la Compagnie un logement dans le fort. »

Suivent les recommandations concernant la correspondance, « très négligée par vos prédécesseurs ».

Il y avait donc à Juda d'une part le directeur et commandant pour le roi et d'autre part le représentant de la Compagnie de la Guyane. La Compagnie de la Guyane avait été créée en 1777 et elle fut supprimée en 1786²¹ (et remplacée par la Compagnie du Sénégal) ; à l'origine elle devait faire la traite vers la Guyane mais très rapidement elle se tourna vers Saint Domingue, plus rentable. Elle avait obtenu entre autres « le privilège exclusif de la traite des Noirs sur les côtes d'Afrique depuis le Cap Vert jusqu'à la rivière de Casamance »²².

En conséquence des ordres donnés à Montaguère, il est fait en mai 1777, un long inventaire des articles du **magasin du roi à Juda** dont beaucoup sont dits « hors de service » : artillerie, ustensiles divers du Fort, ustensiles de bureau, ustensiles du canonier, outils du forgeron, du charpentier-menuisier, instruments de chirurgie, meubles et effets divers, vivres et rafraîchissements, marchandises de traite. L'inventaire est fait par le nouveau directeur, Ollivier Montaguère, le sous-directeur par intérim et officier chargé du détail des comptes, Bonnemain, en présence de Mrs de Warel, ancien directeur, Faurès, ancien garde-magasin, et **Senat**, directeur à Juda pour la Compagnie de la Guyane française²³.

En 1786-1787, longue enquête à la suite de plaintes réciproques, de 1780 à 1785, entre le sieur Ollivier de Montaguère, ancien directeur du comptoir de Juda, d'une part et d'autre part Bonnemain, officier préposé au détail des comptes au fort Saint-Louis, à Juda, côte de Guinée, et Boulanger, commis au comptoir de Juda. Il s'agit principalement d'accusations de **profits ou détournements sur les marchandises envoyées de France** à Juda, eau-de vie et effets divers (dont plusieurs listes).

²¹ Mémoire du 25/05/1787 « Notre compagnie à qui tout commerce est interdit et qui s'occupe à terminer sa liquidation, n'ayant plus de représentant à Juda... » (C/14/61, 238-241)

²² C/14/47 folio 18, Lettre au ministre des directeurs et syndics de la Chambre de commerce du Pays d'Aunis.

²³ Il deviendra en 1784 le gendre d'Ollivier de Montaguère : voir ci-dessus la généalogie.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Celui qui signe en 1787 tous les extraits de documents pour l'enquête est le successeur d'Ollivier Montaguère, Gourg²⁴. La passation de pouvoirs entre eux fut laborieuse²⁵.

C'est la **Compagnie de la Guyane** qui avait présenté au Roi Ollivier de Montaguère en 1776 et avait fait signer parallèlement à ce dernier des engagements envers la Compagnie :

*Ayant « pris connaissance des instructions données par les administrateurs de la compagnie à M. Senat leur garde-magasin à Juda » : elles me serviront de règle afin de servir « les affaires de la Compagnie de la Guyane dans cette partie de l'Afrique pour la traite des noirs, les chargements et déchargements des navires, leur expédition, le choix des assortiments de marchandises, celui des lieux où la traite sera plus avantageuse [...] étant le directeur de leurs affaires et mondit sieur Senat n'en étant que le prête nom, le présent arrangement n'étant fait de la part de la Compagnie que pour entrer dans les vues du ministère qui n'a pas cru devoir réunir ouvertement les fonctions du commerce de la Compagnie à celles de l'administration. »*²⁶ On ne peut expliquer plus clairement la situation !

Mais la Compagnie, elle aussi, présenta des plaintes au roi dès 1780²⁷ contre Ollivier de Montaguère et contre Senat, son ancien préposé à Juda, prête-nom de Montaguère : *« Il ne nous est pas permis, Monseigneur, de livrer une partie de la fortune de la Compagnie à l'avidité d'un commandant qui vous trompe après nous avoir trompés et qui espère que l'éloignement des lieux, l'obscurité de ses démarches, des circonstances malheureuses l'amèneront à une fortune illicite en lui assurant l'impunité que vous ne souffrirez jamais. »* Quant à Senat, *« notre agent au comptoir de Juda », « l'impossibilité de continuer la traite depuis la guerre²⁸ a ajouté à la facilité d'abuser d'une quantité considérable de marchandises que nous avons en magasin. »*²⁹

Par la Correspondance des gouverneurs de Guyane (C/14) on apprend que Senat, quelque temps le Directeur de la Compagnie à Juda, avait été destitué, en mai 1780, remplacé par Marcas qui, malade, avait dû repasser en France en juin 1785 laissant au chirurgien major Cazenove *« 3 021 lt de bouges ou cauris »*, quelques marchandises et ustensiles et 6 registres ficelés et cachetés.

Dans une lettre envoyée de Paris au ministre le 25 mai 1787, les sieurs Du Murard de Saint-Roman et Bellisle et le marquis de Saisseval, de la Compagnie de la Guyane en cours de liquidation, envoient deux mémoires, l'un relatif à une traite sur le trésorier des Colonies à l'ordre de Sénat, pour des cauris livrés à Juda, l'autre pour le recouvrement d'une somme due par Ollivier de Montaguère, commandant pour le roi à Juda, et par Sénat son gendre [depuis 1784] pour le retrait des cauris laissés à son départ par le

²⁴ Pierre Simon Gourg : écrivain principal des colonies faisant fonction de commissaire directeur au comptoir de Juda en 1787 ; enlevé par les nègres le 20 juillet 1789 et transporté sur le navire l'Alexandrine, en traite sur cette côte, pour être reconduit en France ; jugé pour ses mauvais traitements aux nègres, prévarications, etc. (E 209, 3 dossiers).

²⁵ E 315, vues 284-305.

²⁶ E 315, vues 339-340.

²⁷ E 315, vues 328-336, lettre originale, avec 7 signatures des membres de la Compagnie de la Guyane dont Beaumanoir, Rousseau, Bellisle, Jumilhac.

²⁸ Guerre d'indépendance américaine (1775-1783) ; entrée en guerre de la France en 1778.

²⁹ E 315, vues 347-350.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

dernier directeur de la compagnie ; ils demandent l'annulation d'une traite de 28 502 livres donnée par Montaguère à Sénat en paiement de ces cauris qui n'ont pas été livrés ³⁰ :

« *L'ancienne Compagnie de la Guyane française qui ne subsiste plus que pour sa liquidation, et qui n'a plus en ce moment de représentant au comptoir de Juda, se trouve dans l'impuissance d'y recouvrer une somme qui lui reste due par le sr Ollivier de Montaguère, commandant pour le Roy, et par le sr Senat son gendre, et de faire retirer une partie des bouges ou cauris ³¹ et autres objets que son dernier directeur le sr Marcas a laissés à son départ entre les mains du chirurgien major du fort. »*

Les enfants d'Ollivier de Montaguère

Joseph Ollivier de Montaguère avait été nommé directeur du comptoir de Juda en 1776, deux ans après la mort de sa femme. Il était donc veuf et avait laissé en France ses enfants orphelins (alors au nombre de 7). En 1785 il espérait pouvoir rentrer en France rétablir sa santé et mettre de l'ordre dans les affaires de sa « *nombreuse famille qui a beaucoup souffert de (sa) longue absence* » ³². Il avait fondé à Juda une nouvelle famille « à la mode du pays » avec Sophie, une « *esclave du roi* » ³³.

Après sa mort, le ministre La Luzerne écrit en août 1789 à Gourg, son remplaçant, à propos des arrangements à prendre « *relativement aux petits mulâtres enfants du sr Olivier Montaguère* » : « *La proposition que vous faites d'obliger les héritiers du sr Olivier à se charger du soin de ces enfants est juste mais ils ne pourraient les faire venir en France dont l'accès est défendu aux gens de couleur par une loi du mois d'août 1777. J'ai fait dire au Sr Senat de les tirer de Juda pour les transporter dans telle colonie qu'il jugera à propos sans quoi ils seraient envoyés à St Domingue pour y être vendus au compte du roi.* » ³⁴. Que sont devenus ces enfants ? ³⁵

Dans le tome III des « **Passagers du vent** », intitulé « Le comptoir de Juda », François Bourgeon fait intervenir « *Olivier de Montaguère, directeur du fort* », interprétant Olivier comme un prénom, et un des personnages dit qu'il « *vit dans le péché avec Sophie, une mulâtresse qui lui a pondu trois bambins.* ». Le livre commence par le beau fac-similé du plan du Fort Saint Louis de Juda fait en 1776 par l'abbé Bulet, aumônier curé du Fort Saint Louis de Juda ³⁶.

³⁰ C/14/60, folio 307-308, 25/06 et 02/12/1786 ; C/14/61, folios 238-243.

³¹ Les cauris (aussi dits bouges), coquillages très communs dans l'océan Pacifique et l'océan Indien, étaient exportés sur la côte occidentale de l'Afrique où on les utilisait comme monnaie, en particulier, mais pas seulement, pour la traite <http://blog.cgb.fr/cauris-et-traite-negriere-au-xviii-siecle.7227.html>.

³² E 315, vues 124-126.

³³ E 315, vues 296-297.

³⁴ E 315, vue 310.

³⁵ Sur la descendance africaine voir l'article de Frédéric Brillet « L'épopée des Montaguère », op. cit.

³⁶ Bulet, Charles Pierre Joseph, prêtre missionnaire, aumônier curé du Fort Saint-Louis de Juda, ses mémoires sur l'administration et le commerce de la côte occidentale d'Afrique, ses démêlés avec Jean Antoine de Warel, directeur du Fort-Saint-Louis à Juda 1777/1778 (Colonies E 56). Plan du fort : Colonies C6/27bis, pièce 58.

Ollivier de Montaguierre, Indemnité de Saint Domingue

Etat 1832 à Jérémie :

Caféterie dite des Trois Sources à Grande Anse

Anciens propriétaires

- 1 Ollivier de Mareil Michel César pour 26/48^e
- 2 Aimée Tiger son épouse pour 10/48^e
- 3 Ollivier Montaguierre épouse Collineau pour 4/48^e
- 4 Ollivier Joseph pour 4/48^e
- 5 Ollivier Louis Michel pour 4/48^e

Ayants droit

Aimée Tiger veuve Ollivier de Mareil et Alexandre François Ollivier de Praudières [sic, pour des Prauderiers], héritiers de 1, pour 26/48^e

Aimée Tiger veuve Ollivier de Mareil, ancienne propriétaire, pour 26/48^e

Duchesne Pierre, fondé pour 10/48^e dans les successions des sieurs Ollivier et de la dame Collineau, anciens propriétaires (indemnité pour les 3, 1 461)

Les 3 derniers « anciens propriétaires » sont les enfants de Joseph Ollivier de Montaguère, décédés donc avant 1832, et Michel César Ollivier de Mareil est un des ses frères.

Ollivier Mareil avait acheté l'habitation le 8 novembre 1777 à Pasquier, avec dissolution de la société qui existait avant entre eux ³⁷. Il s'était probablement associé financièrement avec son frère Ollivier de Montaguère.

**Joseph Hippolyte COLLINEAU, armateur à Nantes
acquéreur du domaine agricole de Grillemont en Indre et Loire (betterave à sucre)
puis acquéreur du parc du château de Richelieu en Touraine**

Hippolyte COLLINEAU, capitaine au 4^{ème} bataillon de l'Orne à l'époque de son mariage avec la fille de Joseph Ollivier de Montaguère, investit la fortune de sa femme en devenant armateur à Nantes, en guerre et en marchandises, et en s'associant à Ricordel, armateur de corsaires, mais il fait partie des armateurs qui firent faillite au début de l'an VII (fin 1798). Les actionnaires et fournisseurs de son navire corsaire Hippolyte, commandé par Alexis Douillard et envoyé à Cayenne, qui avait fait une prise et l'avait conduite à Sainte Croix de Ténériffe, révoquèrent alors tous leurs pouvoirs ³⁸.

Cependant il s'était déjà en partie détourné de ces investissements : Joseph Hippolyte COLLINEAU, armateur à Nantes, avait acheté le 28 floréal VI (17 mai 1798) à Balthazar Constance Dangé d'Orsay le château et domaine agricole de Grillemont, à La Chapelle

³⁷ M^e Rose, à Jérémie, répertoire du notariat consulté sur microfilm (5mi/1370). Le notariat de Saint Domingue est aux ANOM à Aix en Provence, ni microfilmé ni numérisé.

³⁸ « Les corsaires nantais pendant la Révolution française », de David Plouviez et Hervé Pichevin ; ADLA 3 Q16/3611, enregistrement, délibération du 19 frimaire VIII (mais pas de mention de dépôt de bilan au greffe du tribunal de commerce).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Blanche Saint Martin (Indre et Loire, 37) ³⁹, pour y cultiver la betterave à sucre. Il le revend en 1808 pour acheter le domaine de Richelieu afin d'y continuer cette culture ⁴⁰.

Chez M^e Huguet à Paris ⁴¹, le 18/11/1808, le fondé de pouvoirs de Mme Simplicie Gabrielle Armande DUPLESSIS RICHELIEU épouse de M. Antoine Pierre Joseph CHAPPELLE de JUMILHAC, vend à Joseph Hippolyte COLLINEAU, ancien armateur, demeurant à Nantes, de présent à Paris rue de Richelieu hôtel de Menard, des biens dans l'arrondissement de Chinon, à Richelieu et autres lieux.

Chez le même notaire, le 09/12/1809, Louis Pierre Marie Paulin Hippolyte MONTCALM GOZON et son épouse Armande Marie Antoinette DUPLESSIS RICHELIEU, sœur de la précédente, lui vendent d'autres biens aux mêmes lieux. Cette fois Joseph Hippolyte COLLINEAU est domicilié à Tours, rue Neuve.

Ces biens appartiennent aux deux sœurs par partage en l'an XIII des biens échus de leur père Louis Sophie Antoine Duplessis Richelieu, mort en 1792, lequel avait fait donation à leur frère consanguin Armand Emmanuel Sophie Septimanie d'une autre partie des mêmes biens à l'occasion de son contrat de mariage ⁴².

Nous n'entrerons pas dans les longs détails concernant la fratrie Duplessis Richelieu ni dans la répartition entre les deux sœurs des biens vendus, pour 160 000 francs à chaque sœur, ni dans celui des échéances et factures des sommes versées.

Il s'agit d'une part du parc de Richelieu (jardin potager, grand verger, pièces labourables, prés, le tout renfermé par des murs, sur la route de Châtellerauld), canaux, mail, maisons et terrains de la ville mais aussi de bois et fermes dans diverses communes, Braye, Pouant, Faye, Nueil sous Faye au sud de Richelieu, Brizay et Panzoult au nord.

Le 2 mars 1815, chez Me Beaudenom de La Maze ⁴³, Joseph Hippolyte Collineau, demeurant ordinairement à Richelieu, actuellement à Paris, hôtel de France, rue Montmartre, vend au général baron Paul Charles François Adrien Henri Dieudonné THIÉBAULT, lieutenant général des armées du roi, commandant (sic) de la Légion d'honneur et chevalier de Saint Louis, la ferme de la Grange à Braye, une partie du parc de Richelieu « appelée autrefois le Mail, le Labyrinthe, le Petit Mail » et les immeubles y contenus, le Grand Canal ou Rivière, jardin potager, pépinière, maison du garde, la Promenade et tous ses arbres. Prix de vente 80 000 francs.

Et le 20 avril de la même année 1815, Joseph Hippolyte Collineau mourait à Paris... :

Le 21 avril 1815 déclaration du décès, la veille, rue et quartier Montmartre n° 134, de Joseph Hippolyte Collineau, propriétaire, 43 ans, natif de Tournon (Indre), domicilié à Richelieu (Indre et Loire), veuf de Rose Charlotte Olivier Demontagner ; déclaré par ses amis Armand Levailant, propriétaire, 30 ans, demeurant rue Vieille du Temple 35, et Claude Ednat, employé, 65 ans, demeurant rue des Petits Champs ⁴⁴.

³⁹ <http://lieuxditsdetouraine.blogspot.com/2016/05/la-chapelle-blanche-saint-martin.html>

⁴⁰ <http://histoire-agriculture-touraine.over-blog.com/2018/03/chateau-de-grillemont-la-chapelle-blanche-saint-martin-indre-et-loire.html>

⁴¹ MC/ET/LXXXVI/950A et 978.

⁴² Voir sur Gallica « Histoire de Richelieu et de ses environs » dans les « Mémoires de la Société archéologique de Touraine tome XXXV, 1890) (indexé par Geneanet, ce qui nous a permis de découvrir le lien avec Joseph Hippolyte Collineau.

⁴³ MC/ET/LXII/813.

⁴⁴ Etat civil reconstitué 1181.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Postérité de Joseph Hippolyte COLLINEAU

Joseph Hippolyte COLLINEAU x 1794 Françoise Charlotte Rose OLLIVIER

Nous ne leur connaissons qu'un fils

1 Hippolyte COLLINEAU de MONTAGUÈRE

o 5 ventôse VI (23/02/1798) Nantes, section Démosthène et Numa

+ 25 d 26/07/1868 Basse Terre, Guadeloupe, hôpital militaire ; veuf, habitant aux Vieux-Habitants

x 21/07/1827 Paris, Saint Roch ⁴⁵, Marie Victoire Éloïsa DUJON, fille de + Laurent et Blanche VERNIER (épouse en secondes noces de Joseph André François Désiré de VENTURE de PARADIS) ⁴⁶

o 13 brumaire d 29 fructidor VIII (04/11/1799 et 16/09/1800) Basse Terre

+ 05/04/1856 Pointe Noire ; 56 ans

ax 08/07/1817 Basse Terre, Auguste TRUTIE chevalier de VAUCRESSON, sous-commissaire de la marine, secrétaire général de l'Intendance en Guadeloupe, fils de Messire Jean Baptiste Léger TRUTIE seigneur de VAUCRESSON, ancien mestre de camp, maréchal des logis de la cavalerie de France, chevalier de Saint-Louis, décédé à Saint Domingue en 1791, et de dame Anne Marie LE NOIR de PASDELOUP, demeurant au château de Saint Crespin en Normandie ⁴⁷

o et b 27/01/1773 Paris

+ 17/08/1820 Amboise ; 45 ans

Hippolyte COLLINEAU de MONTAGUÈRE x 1827 Marie Victoire Éloïsa DUJON

Le 7 novembre 1829 s'embarquait à Nantes pour la Guadeloupe, sur le trois-mâts La Bonnemère : Hippolyte COLLINEAU de MONTAGUÈRE, accompagné de « sa dame » Héloïse DUJON, 23 ans, de la Guadeloupe, de son fils Joseph Hippolyte, 18 mois, né à Nantes, de deux domestiques (un mulâtre de 12 ans né à Trois-Rivières, Guadeloupe, et l'autre, enfant de couleur) et d'Arsène Adélaïde Délauche, née à Nantes, 18 ans ⁴⁸.

1 Louise Marie Florence COLLINEAU de MONTAGUÈRE

voir ci-après « La première fille d'Eloïsa Dujon veuve de Vaucresson »

2 Marie Joseph Hippolyte COLLINEAU de MONTAGUÈRE

gérant d'habitation à Sainte Anne

o 09/05/1828, Nantes ; témoins Théophile Collineau, propriétaire à Châtellerault, et Atys Pouponneau, avoué à Nantes ⁴⁹

+ 25/08/1856 Pointe à Pitre, hospice Saint Jules, où il était entré le 14 ; 25 ans, célibataire, gérant d'habitation à Sainte Anne ⁵⁰

⁴⁵ Fichier des mariages parisiens 1795-1862, Collection Mayet, aux Archives de Paris. Merci à ceux qui ont numérisé et indexé ce fonds des Archives de Paris, de provenance inconnue, qui comprend de très nombreux volumes.

⁴⁶ « A Basse-Terre sous la Révolution : les DUJON » GHC 21, novembre 1990, p. 211-223.

⁴⁷ Voir p. 6421-22 de « TRUTIE, TRUTIE de VAUCRESSON, TRUTIE de VARREUX (Saint Domingue, Guadeloupe) » GHC 238, juillet-août 2010, p. 6414-6423.

⁴⁸ F/5b/54 : GHC 40, p. 624.

⁴⁹ GHC 43 p. 683.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

3 Élodie COLLINEAU de MONTAGUÈRE

o 21 d 24/11/1829 Basse Terre ⁵¹

+ 06/07/1876 Sète (Hérault, 34)

x 24/01/1852, Vieux-Habitants, Victor Toussaint **BUNEL**, employé des douanes, fils de
+ Joseph François et Agnès TESSIER

o 01 d 03/11/1828 Basse-Terre

+ 22/03/1893 Sète (Hérault)

4 Ernestine Charlotte COLLINEAU de MONTAGUÈRE

o 26/08 b 05/09/1830 Trois Rivières ; père habitant propriétaire domicilié aux Trois Rivières ; en présence de Charles Erne Venture, 21 ans

+ 31/12/1865 Basse Terre

x 24/01/1849 Vieux Habitants, Clément **LEVANIER**, fils de Charles Dorgemont et Émilie BRUN BEAUPEIN JOYEUX ⁵²

o ca 1828 (20 ans au mariage)

5 Joseph **Alcide** COLLINEAU de MONTAGUÈRE

habitant propriétaire aux Vieux Habitants puis à Saint Claude

o 08 d 09/06/1832 Basse-Terre, rue du Sable

Cm 05/08/1876 M^e Louis Mollenthiel, Basse Terre

légitiment au mariage deux filles et un fils

x 09/08/1876 Vieux Habitants, Eulalie ALLAIN, fille de Charles Napoléon et Clémentine POSILI ⁵³, domiciliés à Paris (consentement M^e Louis Marie Édouard Pascal, Paris, 01/06/1874)

o 29/09/1843 Versailles (Yvelines, 78)

d'où postérité

6 Wilfride COLLINEAU de MONTAGUÈRE

o 20 d 21/05/1836 Basse-Terre, rue du Grand Jardin

+ 31/08 d 01/09/1838 Basse-Terre, 2 ans

7 Rose Charlotte COLLINEAU de MONTAGUÈRE ⁵⁴

o 26/11/1838 Basse Terre

ax 14/04/1866 Basse Terre, Pierre Alexandre Hippolyte **REYNAUD**, commerçant à Basse Terre, fils de + Bernard et + Marie ALLOUARD

o 20/09/1826 Lamotte Chalançon (Drôme)

+ 05/02/1878 Baillif

Cm 02/10/1883 M^e Gascon, Basse Terre

bx 10/10/1883 Saint Claude, Léon **BEAUME**, négociant à Basse Terre, fils de + Antoine François, marchand tailleur (+ 16/07/1865 Roquevaire), et Claire Philippine ROUBAUD, domiciliée à Roquevaire

o 25/06/1836 Roquevaire (Bouches du Rhône, 13)

ax Marie Madeleine CHABAUX

+ 20/04/1877 Dijon (Côte d'Or, 21)

⁵⁰ GHC 75, p. 1446.

⁵¹ Question 90-23 p. 13. Aussi 90-58 p. 17

⁵² GHC 238, p. 6363.

⁵³ Josette Ravetta, jravetta sur Geneanet.

⁵⁴ Les deux mariages : baltimore sur Geneanet.

Louise Marie Florence, la première fille d'Eloïsa Dujon veuve de Vaucresson

Le 26 juillet 1827, 5 jours après leur mariage religieux en l'église Saint Roch de Paris, le sieur Hippolyte Collineau de Montaguère, rentier, demeurant à Nantes rue Malesherbes n° 7 et de présent à Paris logé rue de Provence n° 53, et la dame Marie Victoire Éloïsa Dujon veuve de M. le comte Trutié de Vaucresson, ancien sous-commissaire de marine, ex-secrétaire général de l'Intendance de la Guadeloupe, demeurant à Paris rue de la Chaussée d'Antin n° 16, reconnaissent pour leur fille naturelle Louise Marie Florence, née à Paris le 5 juin 1826 et inscrite à la mairie du 1^{er} arrondissement comme fille de la demoiselle Dujon ⁵⁵.

Cet acte notarié ne fait pas état du mariage des parents et la petite fille restera en France alors que les parents partiront pour la Guadeloupe avec son frère, né deux ans plus tard, à Nantes.

L'acte de naissance figure dans l'acte de reconnaissance et dans l'état civil reconstitué : Étienne Roche, docteur en médecine déclare que, le 5 juillet 1826, la demoiselle Marie Victoire Éloïsa Dujon, rentière, 26 ans, est accouchée au 2 rue de Castiglione, d'une enfant naturelle, Louise Marie Florence ; témoin **Adrien François Baron**, propriétaire, 34 ans, qui demeure aussi au 2 rue de Castiglione. L'acte a été envoyé par le greffe de Versailles, avec la référence de l'acte de reconnaissance devant M^e Batardy le 26 juillet 1827. Le tout lu et approuvé à Ville d'Avray le 9 octobre 1851 par LMF Collineau de Montaguère.

Ce sont les pièces dont Louise ⁵⁶ avait eu besoin pour épouser, à Ville d'Avray, le même jour 9 octobre 1851, à 25 ans, le négociant tailleur parisien François Joseph Schonenkerb, originaire de Cologne, 40 ans.

Leur contrat de mariage, du même jour, devant M^e Massion à Paris, prévoyait la communauté réduite aux acquêts.

Le futur époux apportait :

- meubles, effets mobiliers, linge, bijoux (1 000 francs) ;
- les fonds de marchand épicier qu'il exploite à Paris rue Sainte Anne n° 28 et de marchand tailleur rue Caumartin n° 37, ainsi que la clientèle (3 000) ;
- marchandises du fonds d'épicerie (3 000) ;
- créances de son commerce, « d'un recouvrement certain » (2 000) ;
- maison à Asnières, route d'Asnières 23, sur laquelle il redoit 6 000 francs.

Apports de la future :

- effets, habits, linge, hardes à son usage, bijoux (2 000) ;
- meubles garnissant une maison Ville d'Avray sentier des Vignes (1 000) ;
- deniers et valeurs d'un recouvrement certain (1 000) ;
- usufruit sa vie durant d'une inscription de rente incessable et insaisissable ;
- l'usufruit qui peut lui revenir si elle survit à Catherine Garnier, rentière demeurant à Sonchamp, Seine et Oise (78) du 1/3 de 8 000 francs resté entre les mains de Jean Louis Alexandre **Baron**, propriétaire à Paris rue du faubourg Montmartre 21, pour, avec les intérêts à 5 %, servir à une rente viagère de 400 francs sur la tête de Catherine Garnier et réversible pour 1/3 sur la tête de la future épouse (liquidation de la succession de Mme Baron le 15/05/1847, M^e Massion).

⁵⁵ MC/ET/CXVII/1131, M^e Batardy.

⁵⁶ Elle signe son contrat de mariage « L. Collineau de Montaguère ».

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Baron ? C'est le patronyme du témoin de l'acte de naissance de 1826. Nous avons donc consulté la liquidation de la **succession de Mme Baron** le 15/05/1847. C'est un très gros dossier ⁵⁷.

Claudine Louise de Billy, propriétaire, veuve de François Baron, est décédée en son domicile 9 boulevard Bonne Nouvelle le 26 août 1845, laissant pour héritiers ses trois fils, Christophe (20 bd des Italiens), Adrien François (42 rue Laffite), et Alexandre Jean Louis (21 rue du faubourg Montmartre) ⁵⁸. Il faut aussi déterminer les droits de **Mlle Dujon**, légataire à titre particulier et consentir à la délivrance de ce legs.

Mme Baron avait rédigé un testament le 19/12/1836 devant M^e Balagny à Batignolles Monceau. Elle y léguait à « Catherine Garnier, ma cuisinière », 400 francs de rente annuelle, ainsi que « mon lit, ma perruche, sa cage et son sabot ⁵⁹ ». Elle ajoutait : « De la portion héréditaire qui reviendra à mon fils aîné Adrien François Baron, il sera affecté 16 000 francs placés sur ma maison rue Saint Honoré pour assurer une rente viagère de 800 francs par an dont il aura jouissance sa vie durant et, après lui, Louise Marie Florence Dujon, née le 5 juin 1826 et baptisée paroisse Saint Roch le 8 octobre, pour en jouir sa vie seulement, payable par quart tous les trois mois. »

Mais, dans un codicille le 20/07/1838 devant M^e Ancelle à Neuilly, elle décidait que la rente viagère annuelle de 800 francs pour Mlle Louise Marie Florence Dujon commencerait au jour de son décès, sans aucun droit à Adrien François Baron.

Lors de l'inventaire après décès il fut décidé que si le décès de Catherine Garnier arrivait avant celui de la demoiselle Dujon, le capital pour faire face au paiement de la rente viagère léguée à Mlle Dujon augmenterait.

Les 18 août et 10 septembre 1847 Louise Marie Florence Dujon, demeurant à Ville d'Avray chez Mme Robillard, devenue majeure, comparaît avec Jean Louis Alexandre Baron et le mandataire de son frère Christophe pour une rectification des comptes et de la quotité disponible. Actif 27 733, passif 13 296, balance 14 436 dont le tiers (4 812) à distraire des droits d'Adrien François Baron pour le paiement de la rente viagère léguée à Mlle Dujon appartiendra en nue propriété à Christophe et Alexandre Jean Louis chacun pour moitié pour en jouir au décès de Mlle Dujon.

Dans tous les passages qui la concernent, Louise est appelée Mlle Dujon et jamais Collineau de Montaguère. Il semble donc évident que son père naturel était Adrien François Baron, témoin à son acte de naissance et qui demeurait alors au même domicile qu'Éloïsa Dujon. Cela explique que le couple Collineau de Montaguère, bien qu'ayant reconnu l'enfant devant notaire et ayant envoyé plus tard consentement à son mariage, ne l'a jamais emmenée en Guadeloupe où son existence est inconnue.

Louise Marie Florence COLLINEAU de MONTAGUÈRE
restée en France depuis sa naissance

⁵⁷ MC/ET/XXXIV/1116, M^e Augustin Massion.

⁵⁸ François Baron + 08/03/1825 Rue du faubourg Poissonnière, n° 20, x 1791 Claudine Louise de Billy (contrat de mariage, Me Manseau (?), 31/01/1791, donation Me Griois 10/11/1813, 1/2 maison rue Saint Honoré, n° 357, 5 600). Leur dernier fils Alexandre Jean Louis x 05/04/1826 Paris (Saint Roch) Émélie Thibout. Claudine Louise de Billy veuve Baron est inhumée au Père Lachaise. (Source : Geneanet).

⁵⁹ Boîte en bois de transport pour grande perruche. Au décès de Mme Baron, la perruche était morte depuis longtemps.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- en 1851 rentière demeurant à Ville d'Avray, 25 ans ; les parents consentent au mariage par acte devant M^e Philippe Auguste Mollenthiel 24/03/1845, nommant mandataire Louis Alexandre Gaucherot rentier à Paris, 51 ans
- o 05/06/1826 Paris, rue de Castiglione n° 2, enfant naturel de dlle Marie Victoire Éloïsa Dujon, rentière, 26 ans ; par acte devant M^e Batardy à Paris le 26/07/1827, transcrit le 12/10/1841 sur le registre des actes de naissance le sieur Hippolyte Collineau de Montaguère et la dame Marie Victoire Éloïsa Dujon veuve de Vaucresson se sont reconnus père et mère de l'enfant (état civil reconstitué 294 : Collineau de Montaguère, avant Dujon ; reconstitution lue et approuvée à Ville d'Avray le 09/10/1851 ; signé L.M.F. Collineau de Montaguère)
- publication du mariage dans « L'Assemblée nationale » du 4 octobre 1851, p. 4/4 et dans le Journal des Débats du 30 septembre 1851 (Gallica)
- Cm 09/10/1851 M^e Augustin Massion, Paris (MC/ET/XXXIV/1146)
- x 09/10/1851 Ville d'Avray (alors Seine et Oise, aujourd'hui Hauts de Seine, 92) François Joseph **SCHONENKERB**, marchand tailleur et négociant à Paris rue Caumartin 37, fils de Pierre, 72 ans, tailleur à Cologne, et Gertrude STOCKAUSEN, 75 ans, demeurant à Cologne, consentant
 - o 18/07/1810 Cologne sur le Rhin

Nous ignorons le sort de Louise par la suite.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)